



L'avis du CESER fait suite au rapport « Jeunesse et civisme » élaboré par le Conseil Régional.

La CGT a voté l'avis du CESER. C'est bien d'un vote sur l'avis du CESER (et pas sur le rapport de la Région) qu'il s'agit.

LE RAPPORT DE LA REGION

Le rapport, qui présente les nouvelles actions éducatives, est clairement orienté idéologiquement.

Les actions éducatives régionales reposent sur les axes structurants présentés ainsi par la Région :

- le civisme et les valeurs de la République : l'esprit d'engagement ;
- l'ouverture aux entreprises et aux richesses des territoires : l'esprit d'entreprendre ;
- l'estime de soi, la prévention et la lutte contre les addictions : l'esprit de responsabilité ;
- la culture, notre bien commun : l'esprit de créativité.

L'exécutif se dote d'outils nouveaux et/ou renouvelés autour de ces quatre axes. Sur le champ du civisme, « **la mise en perspective des symboles de la République et du patriotisme** pourra faire l'objet de projets innovants et créatifs ».

Il crée un appel à projet « **établissements tricolores** » pour « gagner l'excellence et l'exemplarité dans les territoires en difficulté ».

Cela passe, notamment, par la valorisation de temps forts liés à la vie du pays, la « promotion de la réserve » (nationale) et des « liens école/armée ».

Des « Ambassadeurs du civisme » seront créés avec le recrutement de jeunes en service pour favoriser la construction de projets éducatifs dans les établissements.

Des « **trophées de l'engagement éducatifs** » seront mis en place pour « récompenser et faire rayonner les projets éducatifs innovants et méritants ».

Le budget consacré sera de 4,5 M€.

CE QUE DIT LA CONTRIBUTION DU CESER

(téléchargeable dans son intégralité sur www.ceser.paysdelaloire.fr)

S'il souligne la volonté de la Région d'ancrer les actions dans les territoires à partir des besoins, l'avis émet un certain nombre de remarques.

Aux quatre axes (esprit d'engagement, d'entreprendre, de responsabilité et de créativité), le CESER préconise d'associer en transversalité l'ouverture aux autres, l'épanouissement des jeunes et l'éducation à l'esprit critique.

Il invite la Région à expliciter l'expression « lycée tricolore » pour éviter toute interprétation ou dérive. Il s'interroge sur l'intérêt même de cette appellation. Les principes de la République sont déjà le socle de tout établissement scolaire. Le CESER demande une évaluation à l'issue de l'expérimentation.

Le civisme intègre l'éducation à la citoyenneté et à l'éveil de l'esprit critique des jeunes. L'appel au bénévolat et au service civique sont perçus positivement, mais ces dispositifs ne doivent pas se substituer à l'emploi. Le CESER s'interroge sur la nécessité de conditionner l'obtention d'aides au bénévolat.

L'ambition des actions éducatives requiert a minima un maintien ou plutôt une augmentation des budgets. Or, ils sont en baisse nette par rapport aux années précédentes (4,5 M€ contre plus de 5 entre 2008 et 2012).

Il faudra que la prévention soit bien intégrée dans le pass santé.

L'éducation ne se limite pas au temps scolaire mais se construit tout au long de la vie du jeune. Il faut donc intégrer dans les acteurs éducatifs les associations sportives, culturelles, ...

Ne pas « abuser » d'une multiplication des trophées.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE CATHERINE PARIS

La CGT remercie le rapporteur pour son travail. Elle partage globalement la teneur de l'avis et les remarques qui sont émises.

Elle ciblera son intervention sur deux interrogations :

⇒ La première porte sur **l'éducation à la santé**.

Il est indiqué dans le rapport du Conseil Régional que le futur plan « prévention-santé » viendra enrichir la mobilisation sur cet axe et qu'il permettra de mieux définir et accompagner les plans d'action au sein des établissements. La CGT en prend acte mais regrette, toutefois, que ne figure pas dans le rapport de la région la mention explicite de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Pour rappel, cette année, cet axe est décrit ainsi sur le site internet de la région : « face au nombre important de grossesses précoces, d'IVG, d'Infections Sexuellement Transmissibles, les projets veilleront à intégrer notamment tout ou partie des préconisations suivantes :

- **agir sur les représentations de la sexualité** (respect de soi, relation à l'autre, désir, plaisir, sexualités différentes, violences etc.) ;
- **informer et sensibiliser sur les différents modes de contraception** y compris la contraception d'urgence (pilule du lendemain) ;
- **prévenir les infections sexuellement transmissibles**, en particulier le SIDA et informer sur les modes de protection et d'accès au dépistage du VIH.

La CGT considère essentiel que ces axes soient pris en compte au niveau des établissements et regretteraient qu'ils soient repris uniquement par un pass santé qui serait mobilisable de manière seulement individuelle.

⇒ La seconde remarque porte sur l'accent mis – fortement – sur le **champ du civisme**.

On ne fera pas l'injure à la CGT d'un antipatriotisme primaire. Faut-il rappeler son implication dans la Résistance qui lui a d'ailleurs permis de contribuer au programme du Conseil National de la Résistance ? Tout en oeuvrant pour la paix et le désarmement, la CGT est attachée à ce qu'un lien lie les citoyens à leur défense, limitant les risques de prise du pouvoir par une armée coupée du peuple. Toutefois, elle s'interroge sur l'**aspect très militariste pris dans le rapport**, notamment dans l'axe « Liberté » du concept d'établissement tricolore avec la **promotion de la réserve nationale ou des liens école/armée**. La CGT considère que chacune de ces deux institutions – l'école et l'armée – ont leur rôle, mais qu'il peut être dangereux de les mélanger. **Attention donc à préserver la liberté de conscience des jeunes et à ce que les établissements tricolores ne soient pas des établissements cocardiens**, alors qu'en France, mais aussi partout en Europe et dans le monde, les idéologies de repli sur soi prospèrent.

La CGT partage donc les réserves du CESER sur l'appellation « lycée tricolore ».

Pour conclure, la CGT considère que le développement de la citoyenneté et du civisme sous toutes ses formes passera bien plus par la justice sociale, telle que la mettaient en avant les principes du Conseil National de la Résistance, que par une militarisation de nos établissements scolaires.

Ces remarques étant faites, la CGT votera l'avis du CESER.

QUELQUES REMARQUES EXPRIMEES EN SESSION

CRAJEP : regrette que les associations de jeunesse, culturelles ou sportives, ne soient pas, à lire le rapport présenté par la Région, entendues comme des acteurs avec qui co-construire en ce domaine.

Partage l'appel à la prudence du CESER sur les propositions telles que « lycées tricolores » ou « principes de récompenses ».

CFDT : l'axe « estime de soi » gagnerait à être déconnecté des addictions ; le label « établissement tricolore » est une appellation cocardière, le nationalisme est dangereux.

FSU : vote contre l'avis. Désigner des « établissements tricolores » dans les quartiers en difficulté, c'est de la provocation. Il est dommage que le constat du CESER sur ce sujet soit édulcoré pour faire consensus.

Regrette la baisse des budgets car les actions sont fragilisées.

Mme LEROY - vice-Présidente « Lycées » du Conseil Régional : entend les interrogations sur Ordipass. Rappelle qu'Ordipass a été créé en 2011 pour accompagner e-lyco. Justifie l'abandon de la mesure par le fait qu'en 2017, 93 % des jeunes sont équipés d'un ordinateur. Se réfère au fond social qui peut répondre à une problématique plus générale. Le Conseil Régional préfère mobiliser les crédits sur d'autres dispositifs.

Sur le contexte des lycées tricolores, il faut prendre du recul sur le contexte national.

VOTES : L'avis a été adopté par 77 voix pour, 7 contre et 11 abstentions.

Conseillère et Conseillers CGT ayant travaillé sur le sujet en Commission : Diane OBLE, Didier ROBERT, Yvic KERGROACH.